

Communiqué

Publication du rapport annuel de la complémentaire santé solidaire - 2021

Chaque année, le ministre chargé de la sécurité sociale transmet un rapport sur la complémentaire santé solidaire au Parlement après saisie du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) pour avis.

Ce rapport 2021 retrace en premier lieu les différentes évolutions qu'a connu la complémentaire santé solidaire depuis 2020, tant sur le dispositif, issu de la fusion de la CMU-C et de l'ACS, que de sa gouvernance et sa nouvelle gestion suite à la suppression au 1^{er} janvier 2021 du Fonds de la complémentaire santé solidaire (ex-fonds CMU-C). Les nouvelles mesures issues de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 relatives notamment à l'attribution automatique de la complémentaire santé solidaire aux nouveaux bénéficiaires du RSA et la facilitation de son attribution pour les nouveaux bénéficiaires de l'ASPA y sont par ailleurs expliquées.

Le rapport fait également état de l'évolution du nombre de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire de novembre 2019 à juin 2021, de l'évolution du montant des participations versées par les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire avec participation financière. Il présente ensuite l'évolution du montant des cotisations de complémentaire santé soumises à la taxe de solidarité additionnelle, du montant des prestations afférentes à la protection complémentaire en matière de frais de santé versées par ces organismes et du montant des impôts, taxes et contributions qu'ils acquittent et de leur rapport de solvabilité.

Le rapport présente aussi les différents aspects de la mission d'analyse et d'évaluation des dispositifs d'accès aux soins des publics précaires. Enfin, ce document présente les actions d'information et de communication visant à promouvoir la complémentaire santé solidaire réalisées par la Caisse nationale d'assurance-maladie et la Direction de la sécurité sociale.

Vous trouverez ci-dessous les principaux chapitres du rapport :

- I. La gestion de la complémentaire santé solidaire**
- II. Retour sur la montée en charge de la complémentaire santé solidaire en 2020 et 2021**
- III. Le suivi des bénéficiaires et des dépenses relatives à la complémentaire santé solidaire**
- IV. Le financement de la complémentaire santé solidaire et la fiabilisation**
- V. L'analyse et le suivi de la Complémentaire santé solidaire et des dispositifs d'accès aux soins pour les publics précaires**
- VI. L'information et la communication relatives à la Complémentaire santé solidaire**

Pour lire la synthèse du rapport annuel de la complémentaire santé solidaire :

Pour consulter le rapport :

Pour consulter l'avis du CNLE sur le rapport :

Pour toute question sur le rapport annuel, vous pouvez contacter :

- alice.blanchon@sante.gouv.fr
- dss-infocss@sante.gouv.fr